

# JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,  
Rue de Lorraine, 14,  
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE. LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE  
PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers  
dont il est envoyé 1 exemplaire sont  
annoncés dans le journal.

INSCRIPTIONS :

Annonces . . . . . 25 Cent. la ligne  
Réclames . . . . . 50.

on traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Polssonnière, 10  
EDOUARD ROUVEYRE, Libraire et Commissionnaire, rue des saints-Pères, 1.  
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna  
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

Les abonnements comptent du 1<sup>er</sup> et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.  
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS :

Un An . . . . . 12 Francs  
Six Mois . . . . . 6 id.  
Trois Mois . . . . . 3 id.

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 13 Novembre 1883

ACTES OFFICIELS

Le Prince, par Ordonnance du 3 de ce mois, a accordé l'Exequatur à M. Victor-Auguste Clerico, en qualité d'Agent Consulaire d'Italie à Monaco.

Le Prince, par Ordonnance du 8 de ce mois, a nommé pour quatre ans membres du Comité d'Hygiène publique et de salubrité :

MM. Durand-Auzias, Vice-Président.

- Antoine Angeli.
- Alfred de Clausade.
- le docteur Colignon.
- le docteur Coulon.
- Léon Cruzel.
- le comte Gastaldi.
- Charles Jolivot.
- Albert Lambert.
- le Ch<sup>er</sup> E. de Loth.
- Emile Streicher.
- Félix Garrus, Secrétaire.

NOUVELLES LOCALES

LL. AA. le Duc Wilhelm et le Prince Karl d'Urach-Wurtemberg, viennent de s'installer à Munich pour y suivre les cours de l'Université.

M. le Chevalier Anselmi, Consul de Monaco à Naples, a été promu au grade d'Officier de l'Ordre de la Couronne d'Italie.

Contrairement aux bruits trop légèrement accueillis par quelques journaux étrangers, nous pouvons affirmer que l'état sanitaire de la Principauté ne laisse rien à désirer et qu'il n'y règne aucune maladie épidémique.

Il ne se trouve à l'Hôtel-Dieu, nous l'affirmons, aucun malade de fièvre typhoïde ou atteint d'autre fièvre contagieuse.

AVIS

Le Maire de Monaco donne avis qu'il procédera, le jeudi 22 novembre courant, à 3 heures du soir, dans une salle de la Mairie, à l'adjudication au rabais, sur soumissions cachetées, des fournitures de pain, pâtes et viande à faire aux indigents secourus par le Bureau de bienfaisance.

C<sup>o</sup> GASTALDI.

On écrit de Sissonne, le 5 novembre, au Journal de l'Aisne :

Hier dimanche, jour de Saint-Charles, a été célébrée, à Marchais, la fête de S. A. S. le Prince de Monaco.

La veille, le Prince avait présidé lui-même à une distribution de vêtements faite à plus de quatre-vingts indigents.

Le soir, le maire et le curé vinrent présenter leurs hommages au Prince et le remercier des bienfaits dont Son Altesse Sérénissime comble la population.

Dimanche, il y eut vêpres solennelles chantées par M. le chanoine Pétrot, suivies du salut et du Te Deum. La société philharmonique et la compagnie des sapeurs-pompiers assistaient à cette solennité, ainsi que le maire entouré des membres du conseil municipal, les personnes faisant partie de la Maison de Son Altesse Sérénissime, les employés du domaine et presque tous les habitants.

A l'issue de cette cérémonie, la musique ayant à sa tête les autorités et accompagnée par les sapeurs-pompiers, se rendit dans la cour d'honneur du château, suivie de la population toute entière et donna au Prince une brillante sérénade composée de morceaux choisis exécutés avec l'ensemble et le goût qui lui ont valu de nombreux succès dans les concours régionaux et départementaux.

Le soir, à six heures, le régisseur présida un banquet de quatre-vingts couverts donné par le Prince, et auquel avaient été invités les autorités et les notables, la société philharmonique, les pompiers et les employés du domaine. Ce repas, qui se prolongea fort avant dans la soirée, fut terminé par des toasts chaleureux que portèrent au Prince le maire et le régisseur.

Cette journée témoigne une fois de plus le bon esprit et l'harmonie qui règnent parmi la population de Marchais, ainsi que la reconnaissance dont elle est animée envers le Prince Charles III pour les bienfaits qu'il ne cesse de lui prodiguer.

La procession d'usage, qui doit se faire au cimetière le dimanche qui suit la fête des Morts, a été, à cause de la Saint-Charles, remise à dimanche dernier.

Elle a donc eu lieu avant-hier, à l'issue des Vêpres. Les confréries des Pénitents et des Pénitentes et de nombreux fidèles ont pris part à ce pieux pèlerinage.

Dans l'intérêt religieux des nombreux habitants des quartiers de Monte Carlo et des Moulins, M<sup>gr</sup> l'Evêque a organisé le service des Messes à l'église Saint-Charles.

Désormais, trois messes y seront dites les Dimanches et Fêtes, à 7, 9 et 10 heures et demie du matin.

Ce nouveau service a commencé dimanche dernier, à la grande satisfaction des fidèles.

Monseigneur Foulon, archevêque de Besançon, venant de Rome, est arrivé aujourd'hui à Monaco, par le train de 1 h. 38 m. après-midi.

Sa Grandeur a été reçue par M<sup>gr</sup> d'Hermopolis et conduite au Palais où des appartements lui étaient préparés.

Le dimanche 25 de ce mois, à l'occasion de la fête de Sainte Cécile, les Sociétés Chorale et Philharmonique se réuniront pour exécuter, à neuf heures du matin, divers morceaux de musique et de chant, à la Cathédrale, pendant la messe qui sera célébrée à leur intention.

La Société Philharmonique interprétera une cavatine d'Ernani (Verdi); les Rameaux (de Faure) et la prière de Moïse (Rossini).

Voici les chœurs qui seront chantés par la Société Chorale: O Salutaris (de Mozart); les Pèlerins, (de Kreutzer); prière de la Muette (Auber).

Après la messe, les deux sociétés se rendront en cortège sur la place du Palais, où elles exécuteront ensemble la cantate au Prince composée par M. F. Bellini, qui n'a pu être chantée le 4 novembre sur la place du Casino, par suite du défaut d'installation de l'estrade préparée pour les orphéonistes.

Dimanche ont eu lieu, au concert du soir du Casino, le début de M. Selmer, clarinettiste, et la rentrée de M. Oudshoorn.

La salle était comble comme pour une véritable solennité. Les artistes ont été fort applaudis ainsi que leur chef, M. Roméo Accursi.

Le programme se composait des morceaux suivants :

1. Ouverture de Poète et Paysan... Suppé.
2. Prélude de la Traviata..... Verdi.
3. Fantaisie pour clarinette..... Klosé.  
M. Selmer.
4. Fantaisie sur Lucie..... Donizetti.
5. Deuxième valse (première audition) Godard.
6. Fantaisie sur la Fille du Régiment Servais.  
M. Oudshoorn.
7. Valse lente et pizzicati de Sylbia. L. Delibes.
8. Danses hongroises..... Brahms.

Nos lecteurs trouveront, dans la chronique du littoral, des détails sur un accident de voiture dont trois habitants de Monaco ont été victimes sur la route de Menton, au pont de Ramingao, territoire de Roquebrune.

Le sieur Pellinzola, dont la femme est grièvement blessée, habite la maison Doda à Saint-Michel.

Les concours bi-hebdomadaires des tirs aux pigeons commenceront, comme nous l'avons dit, le vendredi 14 décembre. Ils auront lieu les lundis et vendredis de chaque semaine.

Les concours internationaux leur succéderont, les mercredi 16, vendredi 18, lundi et mardi 21 et 22, jeudi 24, samedi 26 janvier.

Enfin les concours bi-hebdomadaires (2<sup>e</sup> série) auront lieu les lundis et vendredis du mois de février jusqu'au lundi 3 mars. Le grand prix de clôture est fixé aux 5 et 6 mars 1884.

Les correspondances avec l'Angleterre, depuis le nouveau service d'hiver, ont lieu par les rapides 4 et 8, et le retour par les rapides 1 et 7.

Voici les heures de ces correspondances à Paris avec celles de départ de Londres ou d'arrivée dans cette capitale :

Train 4, arrivée à Paris, 5 heures 44 soir ; départ gare du Nord, via Boulogne ou Calais, 6 heures 10 soir ; arrivée à Londres, 6 heures 10 matin.

Train 8, arrivée à Paris, 7 heures 50 matin ; départ gare du Nord, 8 heures 10 ; arrivée à Londres, via Boulogne, 5 heures 50 soir ; via Calais, 7 heures 32 soir.

Retour à Monaco :

Train 1, départ de Londres, 7 heures 40 matin ; arrivée à Paris, 6 heures 32 soir ; départ, gare Paris-Lyon-Méditerranée, 7 heures 15 soir.

Train 7, départ de Londres, 8 heures 5 soir ; arrivée à Paris, 7 heures 19 matin ; départ, gare Paris-Lyon-Méditerranée, 8 heures 55 matin.

#### CHRONIQUE DU LITTORAL

**Nice.** — Les courses de Nice auront lieu les lundi 14, jeudi 17 et dimanche 20 janvier 1884.

Le grand prix de 20,000 francs sera couru le premier jour, et le prix de Monte Carlo, 7,500 francs, le jeudi. Les conditions de ces deux prix ont paru au bulletin officiel des steeple-chase de France.

Le programme complet doit paraître du 15 au 20 de ce mois. Il comprendra de 65 à 70,000 francs de prix.

Les Tirs aux pigeons de Monte Carlo ouvriront le 14 décembre. Les grands concours auront lieu pendant la semaine des courses.

Le grand prix de Monaco sera de 20,000 francs plus un objet d'art, dont l'exécution a été confiée au sculpteur Deloye, qui, depuis deux ans, a obtenu, au concours, l'exécution des objets d'arts offerts par le Jockey-Club et la Société des steeple-chase de France.

— Les représentations de l'opéra italien ont été reprises samedi dernier.

— Voici dans l'ordre chronologique les opérations du concours régional :

**Le samedi 17 novembre.** — Réception des machines et instruments, de 8 heures du matin à 2 heures.

Classement et montage.

Réception des produits agricoles qui seront admis jusqu'au mardi à midi.

**Le lundi 19 novembre.** — Exposition des machines et instruments agricoles. — Opérations du jury des instruments.

Entrée payante.

**Le mardi 20 novembre.** — Exposition des machines et instruments agricoles. — Continuation des opérations du jury des instruments.

Entrée payante.

**Le mercredi 21 novembre.** — Exposition des machines et instruments agricoles.

Entrée payante.

Opérations du jury des produits agricoles à 9 heures du matin.

Réception des animaux, après la visite faite par un vétérinaire désigné par le commissaire général, de 8 heures du matin à 2 heures.

Classement des animaux.

**Le jeudi 22 novembre.** — Opérations du jury des animaux, à partir de 7 heures du matin.

Exposition des instruments et des produits.

Entrée payante.

Exposition des animaux. — Entrée payante pendant les opérations du jury.

**Le vendredi 23 novembre.** — Exposition de tout le concours. — Entrée payante.

Réunion à 2 heures de l'après-midi, sous la présidence du commissaire général, des membres du jury, des délégués des associations agricoles et des

exposants, pour proposer les modifications qu'il conviendrait d'apporter à l'arrêté du concours de l'année suivante.

**Le samedi 24 novembre.** — Continuation de l'exposition de tout le concours.

Entrée payante.

**Le dimanche 25 novembre.** — Clôture de l'exposition de tout le concours. — Entrée gratuite.

— L'installation et la décoration intérieures de la nef principale du palais de l'Exposition sont terminées : les velums sont posés, et on peut actuellement se rendre compte de l'effet que produira l'ensemble de cette décoration. L'installation des produits va commencer incessamment, sous la direction de M. l'ingénieur Halphen, précédemment attaché à la commission française de l'Exposition d'Amsterdam.

Ainsi qu'on l'avait fait pressentir, la date du 1<sup>er</sup> décembre, primitivement fixée pour l'inauguration de cette exposition internationale, a dû être prorogée. La date de cette inauguration est définitivement et irrévocablement fixée au 24 décembre prochain.

— Il circule en ce moment de faux billets de Banque de France de 50 francs et de fausses pièces de 20 francs.

Voici quelques détails qui permettent de reconnaître ces billets et ces pièces :

Les faux billets qui viennent, croit-on, d'Espagne portent la date du mois de février 1876.

A première vue, il est facile de s'y méprendre, car la couleur est exacte et les signatures supérieurement imitées ; mais au moindre examen, on reconnaît la grossièreté du papier et de la gravure, notamment des deux enfants qui sont dans le bas du billet, et des mots : « Banque de France. » En outre, la tête de Mercure, qui se trouve dans le filigrane, est très imparfaite, et a la tête et les ailes trop allongées.

Les fausses pièces sont en platine doré très légèrement au millésime de 1878.

L'une des faces représente le « génie ailé écrivant sur un tableau d'après le coin de Dupré. Autour du génie se trouve l'inscription : « République française » le tout très bien imité ; mais le faussaire a oublié le ç du mot « française. » En outre, l'exergue : « Dieu protège la France » est empâté et très défectueux. Néanmoins, comme ces pièces ont à peu près le poids, la dimension et le son des pièces bonnes, il faut un minutieux examen pour reconnaître les imperfections que nous signalons.

— La société centrale d'agriculture, d'horticulture et d'acclimatation de Nice et des Alpes-Maritimes rappelle à MM. les exposants au concours floral que ce concours aura lieu dans l'enceinte du concours régional, boulevard de la Buffa et boulevard Gambetta.

Ce concours s'ouvrira le 19 novembre par les arbustes fleuris, les plantes fleuries et les fleurs coupées.

Le 21 aura lieu le concours pour les bouquets divers en fleurs naturelles.

Le 23, le concours pour les corbeilles de table, jardinières, couronnées, guirlandes, coiffures de bal, boutonnières en fleurs naturelles.

Pour chaque concours, les objets à exposer devront être rendus à midi au plus tard, dans l'enceinte réservée à cet effet, au jour indiqué pour chaque concours, les opérations du jury devant commencer à 2 heures de l'après-midi.

Une commission spéciale est chargée de l'organisation de l'exposition, de la réception et du classement des produits.

La société vient de décider, sur l'avis favorable de M. l'inspecteur général de l'agriculture, commissaire général, que les exposants pourront vendre leurs produits à la condition que ces produits (plants, bouquets, corbeilles, etc.) une fois vendus, ne pourront être enlevés qu'à 6 heures du soir et devront être remplacés par d'autres semblables dès le lendemain à 9 heures du matin au plus tard.

**Roquebrune.** — Le pont du Ramingao a encore été dimanche, vers trois heures du soir, le théâtre d'un grave accident. Un char à bancs, contenant trois personnes, la femme Marie Pellinzola épouse du sieur

Pierre Pellinzola, loueur de voitures de place à Monaco, son beau-frère François et un jeune garçon de 19 ans connu sous le sobriquet de *Fumiola*, descendait la côte à fond de train. Le cheval qui y était attelé tourna trop court à l'entrée du pont et heurta le parapet avec une telle violence que la femme et le garçon furent projetés, d'une hauteur de 40 mètres, dans le ravin. Quelque temps après, le cheval blessé, qui avait continué sa course affolée en traînant la voiture disloquée, fut arrêté par M. le substitut de Rolland passant sur la route, et M. le baron de Collongue, consul de France à Monaco, dirigeait les secours que les habitants du voisinage s'empressèrent de porter aux victimes ; avec l'aide du cantonnier et des douaniers, on parvint non sans peine à relever les deux malheureux et à les remonter sur la route. Ils respiraient encore, on les plaça sur deux voitures stationnant à l'auberge voisine pour les transporter à l'Hôtel-Dieu de Menton. Leur état est des plus graves ; quant à François Pellinzola, tombé sur la route, il ne s'était fait que de légères contusions.

On se demande quand l'administration des Ponts et Chaussées se décidera à entreprendre la rectification de la route de Monaco à Menton promise depuis dix huit ans. De pareils faits paraissent bien de nature à faire hâter l'exécution de ce travail indispensable, que réclame instamment la colonie étrangère.

**Menton.** — M. Gordien a été nommé sous-lieutenant de gendarmerie en résidence à Menton, en remplacement de M. Meslin, promu capitaine à Tarascon.

**San Remo.** — Le 15 novembre s'ouvrira, sous le nom d'*Istituto oftalmico internazionale*, un établissement dirigé par le docteur Warlomont, fondé et entretenu par la charité privée, pour le traitement des maladies des yeux. Il recevra des pensionnaires aux conditions débattues dans chaque cas particulier. Des consultations gratuites y seront données à toutes les personnes pauvres atteintes d'affections ophtalmiques sans distinction de nationalité ni de religion.

**Gènes.** — L'horaire des chemins de fer de la Haute-Italie sera changé vers le 20 du mois courant.

L'arrivée à Rome des trains directs Modane-Ventimiglia sera, d'après le nouvel horaire, retardée d'une demi-heure.

On annonce, pour le 1<sup>er</sup> janvier prochain, de grandes modifications dans les voyages circulaires internationaux.

— Une famille composée d'une dizaine de personnes demeure dans une ferme sur la colline à une demi-heure de distance de Pegli. L'autre matin, ils sortirent tous, comme de coutume, pour vaquer à leurs travaux. Il ne resta à la maison qu'un enfant d'environ 9 ans.

Vers 9 heures du matin, quelques-uns de la famille, en rentrant, se trouvèrent en présence d'un horrible spectacle.

Le pauvre enfant était étendu par terre dans une mare de sang.

On courut prévenir l'autorité : le secrétaire communal et le prêtre se portèrent sur les lieux et constatèrent que les volcurs, après avoir égorgé le malheureux enfant, avaient commis un vol de quelques objets d'or de la valeur de 50 francs.

On soupçonne les auteurs du crime de s'être introduits pendant la nuit dans la ferme où ils se seraient cachés jusqu'au matin.

On a en effet découvert une espèce de soupirail qu'on croit avoir été pratiqué pour observer les mouvements des gens de la ferme.

— L'autre soir, vers 5 heures, rue Luccoli, un pick-pocket tenta de faire la montre du vice-amiral de Saint-Bon. L'amiral porta promptement la main au gilet et réussit ainsi à sauver la montre ; mais la chaîne resta entre les mains du pick-pocket qui prit aussitôt la fuite. M. de Saint-Bon tenta de le poursuivre, mais il ne réussit pas à le rejoindre.

BIBLIOGRAPHIE

Honoré II et le Palais de Monaco

Nous lisons dans *Polybiblion*, revue bibliographique universelle (septembre 1883) :

Dans la jolie plaquette, *Honoré II et le Palais de Monaco* (imprimerie du *Journal de Monaco*, 1883, in-12 carré, 62 pages et pl., tirée à 60 exemplaires) que vient de publier, avec un luxe typographique qui lui fait honneur, l'imprimerie monégasque, dont M. le baron de Boyer de Sainte-Suzanne nous avait déjà fourni à diverses reprises l'occasion d'apprécier le mérite, M. Gustave Saige, auquel S. A. S. le Prince de Monaco a confié la garde de ses riches archives, retrace la vie du Prince Honoré II et nous fait connaître les embellissements qui furent exécutés sous son règne et sous sa direction au vieux palais de Monaco.

Laissant de côté le récit détaillé des événements politiques bien connus, à la suite desquels le Prince, secouant le joug de l'Espagne, transforma la situation de sa dynastie et assura à son pays, par le traité de Péronne, une indépendance depuis respectée, M. Saige nous raconte, d'après de nombreux contemporains, les cérémonies et les fêtes dans lesquelles se résumait surtout alors l'histoire des cours, et nous montre dans Honoré II « un Prince magnifique, ami éclairé des arts, autant que Souverain capable des plus mâles résolutions. »

Le récit du voyage de la maréchale de Guébriant en 1646, rédigé par Le Laboureur, renferme notamment une description détaillée du palais de Monaco que M. Saige a complétée fort heureusement, à l'aide de divers documents manuscrits et d'une vue conservée au Palais.

Nous devons regretter seulement que l'auteur n'ait pas mis à profit les œuvres d'Hilaire Pader, peintre et poète toulousain, qui fut attaché à la cour d'Honoré II et dont le marquis de Chennevières a retracé la vie dans la *Revue universelle des arts* (T. IX et X, 1859 et 1860, et principalement le chapitre IV, Pader à Monaco; les arts à la Cour des Grimaldi). Pader fit de longs séjours à Monaco de 1650 à 1661, et y exécuta divers travaux. Mais ces renseignements trouveront leur place dans une histoire complète du Palais de Monaco dont nous nous plaisons à espérer qu'*Honoré II et le Palais de Monaco* n'est qu'un fragment détaché.

Comte de MARSY.

Le reproche adressé à M. G. Saige dans les lignes qui précèdent n'est pas fondé, et M. le comte de Marsy le lui eût sans doute épargné s'il avait pu avoir une connaissance plus exacte de la bibliographie monégasque.

En effet, l'auteur d'*Honoré II et le Palais de Monaco* a écrit cet article pour l'*Annuaire* de la Principauté de 1883, et l'année précédente le même recueil avait précisément reproduit le récit du voyage de Pader, dans l'étude sur la *Renaissance à la Cour de Monaco*. Il n'était donc pas possible d'y revenir.

FAITS DIVERS

Nous trouvons dans l'*Illustration* ces notes d'un coloriste sur les modes... prochaines :

« Il paraît que les couleurs à la mode vont alterner entre le grenat, le cuivre rouge et le ton lie de vin. Les plus timides porteront des robes couleur de pêche mûre. Le cuivre rouge est fort joli. Une femme du monde aura l'air d'un Villon ambulante. « Ah ! le beau chardon ! » Il est vrai que sur ce fond couleur de feuilles rouillées, les élégantes comptent, paraît-il, faire courir les rinceaux et les pampres d'une garniture de feuillages de vigne. Alors c'est : « Oh ! la belle tonnelle ! » qu'il faudra dire. Ce qui est certain, c'est que ce sont les tons d'automne qu'on va porter.

« Les fabricants d'étoffes se sont ingénies à rendre toutes les nuances des feuilles rougies par l'arrière-saison.

« Il y a, notamment, des soieries couleur de vigne vierge en octobre qui sont étonnantes !

Un physiologiste vous expliquera que cet amour pour les couleurs voyantes, trop voyantes, est un des signes de l'anémie. On veut avoir dans l'œil la vigueur de ton que l'on n'a plus dans le sang. D'où il suit qu'Alceste, dans une de ses boutades misanthropiques, pourrait dire :

« Plus les toilettes sont lie de vin, cuivre rouge ou couleur carotte, plus les tempéraments s'affaiblissent ! »

Mais la boutade nous mène trop loin. Nos élégantes corrigent, d'ailleurs, ces fantaisies en rouge majeur par le chapeau. Le chapeau est celui de la sagesse. Le chapeau Directoire est ou va être détroné par le casque de Minerve. Oui, la coiffure de la déesse sera celle de nos charmeresses et de nos pêcheuses.

La France se voue à Minerve. Elle va porter un casque, comme l'officier de la chanson. Le casque de Mi-

nerve ! Puisse-t-on dire de la coiffure nouvelle ce qu'un faiseur de madrigaux disait naïvement à Victor Hugo : « Salut, monsieur Victor Hugo, si digne de ce nom ! »

On a inauguré le mois dernier à Bruxelles un nouveau palais de justice qui comptera parmi les plus beaux monuments de ce genre.

D'une superficie totale de 6,000 mètres carrés, ce palais renferme 27 grandes salles d'audience, de bibliothèque ou de réunion et 245 salles et locaux pour l'usage de divers services, total 272 locaux.

Le tremblement de terre qui a désolé le 15 octobre dernier l'île de Chio et les environs, avait été précédé de mouvements du sol significatifs.

Pendant les derniers jours de la semaine précédente, on avait signalé sur divers points de l'Asie-Mineure, et surtout dans les environs de Smyrne, de légères oscillations du sol, qui toutefois, n'avaient causé que des dégâts peu sérieux. C'étaient les avant-coureurs de la catastrophe; un violent tremblement de terre a secoué tout le littoral de Smyrne et l'île de Chio.

« Sept villages, écrit-on au *Temps*, ont été complètement détruits. Plusieurs autres ont été durement éprouvés.

« Lidja (en turc *Tchesmé*), où se trouvent des eaux thermales célèbres dans l'antiquité et très fréquentées de nos jours, a été complètement détruit. Vingt mille personnes sont sans abri et sans moyens d'existence.

« On a retiré des décombres environ 100 cadavres, et les blessés sont au nombre de 300 à 400.

« Le chiffre relativement peu élevé des morts s'explique par ce fait que les maisons des villages détruits étaient pour la plupart construites en bois et généralement peu élevées, n'ayant tout au plus qu'un étage.

« Les sources thermales, après avoir disparu, ont jailli de nouveau. Le sol toujours agité par des oscillations fréquentes, mais qui perdent leur intensité Lidja était évidemment le centre du phénomène; mais les secousses se sont fait ressentir très loin et ont rudement éprouvé Vourla, à quatre ou cinq lieues; Chio, qui est située en face, et même la ville de Smyrne, où il y a eu quelques dégâts matériels. »

A la suite du dernier tremblement de terre qui a tant effrayé les habitants de Philippeville, mais sans causer de dommages sérieux dans cette ville, un phénomène géologique de la plus haute importance et extrêmement curieux, s'est produit dans le massif de l'Edough : le *Chaïba*, pic situé sur la limite des forêts de l'Oued le Aued, et qui mesurait, il y a quelques jours, une altitude de 704 mètres, s'enfonça tous les jours de 50 à 60 mètres dans les entrailles de la terre.

Un immense précipice circulaire entoure le pic en perdition d'une ceinture infranchissable, près de laquelle la déchirure d'El-Kantara, à Constantine, n'est qu'une vulgaire ornière. Malgré le déplacement du *Chaïba*, aucun désordre ne se produit dans les vallées environnantes.

Une famille indigène, fixée depuis quelques années sur le pic, suit avec une angoisse facile à comprendre l'affaissement du sol où elle se trouve prisonnière. Si le mouvement continue, elle périra infailliblement, la population environnante étant impuissante à la secourir.

A l'heure où nous écrivons, dit le *Moniteur algérien*, l'affaissement de la montagne continue toujours; on évalue à 400 mètres de hauteur la masse déjà disparue.

Détail tout à la fois curieux et désastreux : environ 90 hectares de vignes sur le point d'être vendangées ont déjà été engloutis.

Voici un procédé nouveau très expéditif et n'offrant aucun danger pour nettoyer les vieilles peintures.

On commence par enlever la poussière avec un pinceau

et on lave avec une éponge imbibée d'eau claire. On couvre alors la surface du tableau d'une épaisse couche de savon; on l'y laisse huit ou dix minutes, puis on l'enlève avec une brosse dure, en ajoutant de l'eau si c'est nécessaire. Un lavage à l'eau pure emporte les dernières traces du savon.

Quand le tableau est bien sec, on le frotte avec de la nitrobenzine, avec un chiffon de toile que l'on renouvelle plusieurs fois.

Le nettoyage est achevé quand le chiffon ne salit plus. On peut alors, une fois que la peinture est bien sèche, passer une couche d'huile d'olive fine et vernir.

Le problème de la transmission du son à distance vient de faire un pas de plus par l'invention d'un appareil nouveau : le phonophore. Cet appareil, dû au docteur Wreden de Pétersbourg, et décrit par la *Nouvelle Presse libre de Vienne*, paraît avoir de notables avantages sur le téléphone, car non seulement il transmet le son à travers tous les milieux, mais il est perçu au point d'arrivée, avec une netteté parfaite, par tous les auditeurs rassemblés dans la pièce où aboutit l'appareil, et cela sans qu'il soit besoin d'appliquer l'oreille sur un cornet. Le son le plus léger se transmet aussi facilement que le plus intense, et, pour ainsi dire, sans déperdition. On s'occupe en ce moment d'installer le phonophore dans le rotonde de l'exposition d'électricité de Vienne.

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN.

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco, sont informés que l'Assemblée générale ordinaire, convoquée pour le 31 octobre dernier, n'a pu avoir lieu par suite de l'insuffisance du nombre d'actions qui y étaient représentées.

Conformément à l'article 34 des Statuts, les Actionnaires sont convoqués à une nouvelle réunion, qui aura lieu le samedi 24 novembre courant, à deux heures de relevée, au Siège de la Société, à Monaco.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 5 au 11 Novembre 1883

CANNES.	bateau, <i>Six-Sœurs</i> , fr., c. Sève,	sable.
ID.	b. <i>Toujours-le-Même</i> , fr., c. Martin,	id.
ID.	b. <i>Jeune-Eloïse</i> , fr., c. Arnaud,	id.
ID.	b. <i>Saint-Vincent</i> , fr., c. Julien,	id.
ID.	b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte,	id.
ID.	b. <i>Charles</i> , fr., c. Allègre,	id.
ID.	b. <i>Antoinette-Victoire</i> , fr., c. Fornéro,	id.
ID.	b. <i>Virginie</i> , fr., c. Isoard,	id.
ID.	b. <i>Saint-Vincent</i> , fr., c. Julien,	id.
ID.	b. <i>Saint-Joseph</i> , fr., c. Ricord,	id.
ID.	b. <i>Divine-Providence</i> , fr., c. Roux,	id.
ID.	b. <i>Six-Sœurs</i> , fr., c. Sève,	id.
ID.	b. <i>Toujours-le-Même</i> , fr., c. Martin,	id.
ID.	b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte,	id.
TALAMONE.	b. <i>Caterina</i> , ital., c. Bertilotti,	charbon.
VENTIMIGLIA.	b. <i>Versiglia</i> , ital., c. Delré,	vin et caroubes.
SAN REMO.	brick-goëlette, <i>Caterina</i> , ital., c. Bréglino,	vin.
NICE.	vap. <i>Vent-Debout</i> , fr., c. Ferré,	passagers.

Départs du 5 au 11 Novembre 1883

MENTON.	yacht à voiles, <i>Nautilus</i> , fr., c. Clérici,	passagers.
NICE.	yacht à vapeur, <i>Rosalie</i> , fr., c. Donnou,	id.
CANNES.	b. <i>Six-Sœurs</i> , fr., c. Sève,	sable.
ID.	b. <i>Toujours-le-Même</i> , fr., c. Martin,	id.
ID.	b. <i>Jeune-Eloïse</i> , fr., c. Arnaud,	id.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'observatoire, 85 mètres)

Novembre	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer.					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL	
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir				
	5	754.4	754.5	754.6	754.6	754.8	15.2	15.7	15.6	13.7				13.8
6	56.3	56.3	55.9	55.9	55.6	15.7	17.7	16.6	14.8	14.2	74	O	un peu voilé	
7	56.3	58.6	56.6	57.8	58.1	16.1	19.1	17.9	16.2	16.2	89	S E, S	beau, voilé qq. gout.	
8	57.9	57.5	57.3	57.2	56.9	16.2	16.5	15.2	14.5	14.3	89	S E, S O	pluie	
9	58.9	59.1	59.2	59.9	60.2	14.4	17.1	16.2	13.7	12.4	63	O S O	très beau	
10	60.5	58.8	57.2	56.6	55.6	14.9	16.5	15.3	14.7	13.7	61	O	beau, pluie	
11	58.2	58.8	58.4	57.9	57.9	14.8	16.5	14.6	11.8	11.3	70	S, S E	voilé	
DATES											5   6   7   8   9   10   11		Pluie tombée : 16 <sup>mm</sup> 6	
Températures extrêmes											Maxima		17.3   18.2   20.4   18.6   17.6   17.1   16.6	
											Minima		13.2   11.3   13.2   13.2   11.1   11.3   10.2	

CANNES. b. *Saint-Vincent*, fr., c. Julien, sable.  
 ID. b. *Fortuné*, fr., c. Moutte, id.  
 ID. b. *Charles*, fr., c. Allègre, id.  
 ID. b. *Antoinette-Victoire*, fr., c. Fornéro, id.  
 ID. b. *Virginie*, fr., c. Isoard, id.  
 ID. b. *Saint-Vincent*, fr., c. Julien, id.  
 ID. b. *Saint-Joseph*, fr., c. Ricord, id.  
 ID. b. *Divine-Providence*, fr., c. Roux, id.  
 ID. b. *Six-Sœurs*, fr., c. Sève, id.  
 ID. b. *Toujours-le-Même*, fr., c. Martin, id.  
 ID. b. *Fortune*, fr., c. Moutte, id.  
 NICE. vap. *Vent-Debout*, fr., c. Ferré passagers.



**Codéine Tolu**  
 Le Sirop du Dr Zed est un calmant précieux pour les Enfants dans les cas de *Coqueluche, Insomnies, etc.*; contre la *Toux nerveuse des Phthisiques, Affections des Bronches, Catarrhes, Rhumes, etc.*  
 PARIS, 22 & 19, rue Drouot, et Ph<sup>o</sup>.

MAISON MODÈLE  
**F. FARALDO**  
**PLUS DE MAUX DE DENTS**  
 L'ELIXIR DENTIFRICE  
**DES RR. PP. BÉNÉDICTINS OLIVÉTAINS**  
 de l'abbaye de SOULAC (Gironde)  
 Se trouve à la MAISON MODÈLE tenue par F. FARALDO  
 Maison du GRAND-HÔTEL, avenue de la Costa  
 MONTE CARLO  
 PRIX DU TARIF DES RR. PP.: } 2 fr. le petit flacon  
 } 4 fr. le grand flacon

**M<sup>ME</sup> ASÉ** Leçons d'Italien et de Français. — English spoken. — Maison de la Tour, aux Bas-Moulins.

**D<sup>r</sup> SLUYS** médecin-chirurgien-accoucheur, villa *Angelica*, boulevard des Moulins, Monte Carlo. — Consultations de 3 à 5 heures, et, gratuites, le lundi de 8 à 9 heures du matin.

**VILLA RAVEL** MAISON MEUBLÉE  
 Appartem<sup>ts</sup> complets.  
 Chambres séparées. Family House. — English spoken — Bas-Moulins, Monte Carlo.

**L'UNION** Compagnie d'Assurances sur la vie humaine, établie à Paris, rue de la Banque, 15. Fondée en 1829. — Assurances sur la vie entière, mixtes et à termes fixes. Rentes viagères. La Compagnie est représentée à Monaco par M. MARS, agent principal, 12, rue de Lorraine.

**SERVICE DES BREAKS ENTRE MONTE CARLO ET NICE**  
 Départs de Monte Carlo pour Nice :  
 10 heures du matin. — 3 heures et demie du soir.  
 Départs de Nice pour Monte Carlo :  
 10 heures du matin. — 1 heure et demie du soir.  
 MONACO — Imprimerie du Journal de Monaco 1883

**Horaire de la Marche des Trains du 22 Octobre 1883. — Service d'Hiver.**

Ligne de PARIS à MARSEILLE, à MONACO, à MONTE CARLO, à VINTIMILLE et à GÈNES

Dist. kilom.	PRIX DES PLACES			STATIONS	15 direct 1 2 3	1 rapide 1	65 omnib. 1 2 3	3 expres. 1	5 rapide 1	11 express 1	7 rapide 1	493 omnib. 1 2 3	487 omnib. 1 2 3	3035 march. 1 2 3	499 omnib. 1 2 3	503 omnib. 1 2 3	
	1 <sup>o</sup> cl.	2 <sup>o</sup> cl.	3 <sup>o</sup> cl.														
1103	135 70	101 80	74 65	Paris.....	dép.	6 30	8 55	11 05	11 45	7 40	7 15						
					arr.	5 28	12 5	4 23	5 55	9 49	3 21						
240	29 55	22 15	16 50	Marseille.....	dép.	4 95	4 75	4 75	4 75	4 75	4 75	4 75	4 75	4 75	4 75	4 75	
					arr.	12 30	12 30	12 30	12 30	12 30	12 30	12 30	12 30	12 30	12 30	12 30	12 30
173	21 30	16 »	11 70	Toulon.....	dép.	2 32	6 25	12 44	1 37	2 53	11 15	11 15	11 15	11 15	11 15	11 15	
47	5 75	4 30	3 15	Cannes.....	dép.	7 02	10 34	12 09	1 43	2 31	3 34	3 42	3 42	3 42	3 42	3 42	
					arr.	8 01	10 34	12 09	1 43	2 31	3 34	4 23	6 30	9 24			
16	1 95	1 45	1 10	Nice.....	dép.	6 49	8 22	10 44	12 40	1 54	3 20	4 6	4 41	6 55	9 40	10 10	
					arr.	7 »	8 32	10 44	12 40	1 54	3 20	4 6	4 41	6 55	9 40	10 10	
11	1 35	» 95	» 75	Villefranche-s-Mer	dép.	7 »	8 32	10 44	12 40	1 54	3 20	4 6	4 41	6 55	9 40	10 10	
9	1 10	» 80	» 60	Beaulieu.....	dép.	7 7	8 39	10 58	12 55	2 12	3 35	4 24	7 11	9 58	10 28		
7	» 85	» 65	» 45	Eze.....	dép.	7 16	8 46	11 5	1 5	2 19	3 42	4 34	7 19	10 6	10 39		
3	» 70	» 55	» 35	La Turbie.....	dép.	7 24	8 53	1 12	2 26	3 49	4 41	7 27	10 15	10 48			
					arr.	7 30	8 59	11 14	1 18	2 32	3 55	4 47	7 33	10 21	10 54		
				Monaco.....	dép.	7 39	9 06	11 16	1 23	2 39	4 03	4 51	7 38	10 29	11 2		
					arr.	7 43	9 10	11 20	1 27	2 43	4 7	4 55	7 42	10 33	11 6		
2	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo.....	dép.	7 48	9 16	11 22	1 32	2 49	4 11	5 »	7 47	10 37	11 10		
					arr.	7 57	9 24	11 30	1 41	2 57	4 19	5 8	7 56	10 46	11 21		
5	» 70	» 55	» 35	Cabbé-Roquebrune	dép.	8 5	9 41	11 37	1 49	3 4	4 26	5 15	7 58	10 55	11 30		
10	1 20	» 90	» 65	Menton.....	dép.	8 5	9 41	11 37	1 49	3 4	4 26	5 15	7 58	10 55	11 30		
					arr.	9 57	10 43	12 14	2 14	4 54	6 16	7 58	10 55	11 30			
19	2 45	1 85	1 30	Vintimille	dép.	11 40	12 10	1 10	1 10	1 10	1 10	1 10	1 10	1 10	1 10	1 10	
					arr.	5 55	10 10	11 21	11 21	11 21	11 21	11 21	11 21	11 21	11 21	11 21	
173	19 75	13 95	9 65	Gènes.....	dép.	11 40	12 10	1 10	1 10	1 10	1 10	1 10	1 10	1 10	1 10	1 10	
					arr.	5 55	10 10	11 21	11 21	11 21	11 21	11 21	11 21	11 21	11 21	11 21	

L'heure de Rome avance de 47 minutes sur celle de Paris.  
 Le train 5 ne prend que les voyageurs partant de Paris et se rendant directement à Toulon, ou dans l'une des gares d'arrêt situées au delà, jusqu'à Nice.  
 Le train rapide 7 ne prend que les voyageurs ayant à effectuer, sur le réseau P.-L.-M., un parcours d'au moins 600 kilomètres.

Ligne de GÈNES à VINTIMILLE à MONTE CARLO, à MONACO, à MARSEILLE et à PARIS

Dist. kilom.	PRIX DES PLACES			STATIONS	227 omnib. 1. 2. 3.	229 omnib. 1. 2. 3.	43 mixte 1. 2.	223 omnib. 1. 2. 3.	228 omnib. 1. 2. 3.	224 omnib. 1. 2. 3.	44 Mixte 1. 2.	226 omnib. 1. 2. 3.	230 omnib. 1. 2. 3.	132 omnib. 1. 2. 3.
	1 <sup>o</sup> cl.	2 <sup>o</sup> cl.	3 <sup>o</sup> cl.											
173	19 75	13 95	9 65	Gènes h. de Rome	dép.	8. Remo	3 27	7 45	3 27	7 45	3 27	7 45	3 27	7 45
				Albenga.....	dép.	6 27	6 45	11 10	6 45	11 10	6 45	11 10	6 45	11 10
					arr.	6 58	9 35	12 46	9 35	12 46	9 35	12 46	9 35	12 46
19	2 45	1 85	1 30	Vintimille	dép.	4 78	4 80	4 84	10	4 86	4 88	4 92	5 04	4 94
					arr.	6 35	8 54	10 23	11 20	1 3	3 54	7 30	8 20	10
10	1 20	» 90	» 65	Menton.....	dép.	6 58	9 3	10 31	11 29	1 12	4 2	7 38	8 28	10 8
5	» 70	» 55	» 35	Cabbé-Roquebrune	dép.	7 10	9 11	10 38	11 35	1 20	4 9	7 45	8 35	10 15
					arr.	7 18	9 15	10 42	11 39	1 28	4 12	7 45	8 35	10 15
2	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo.....	dép.	7 23	9 19	10 46	11 43	1 32	4 16	7 45	8 35	10 15
					arr.	7 27	9 24	10 50	11 49	1 38	4 20	7 45	8 35	10 15
3	» 70	» 55	» 35	La Turbie.....	dép.	7 31	9 24	10 50	11 49	1 38	4 20	7 45	8 35	10 15
					arr.	7 38	9 31	10 57	11 56	1 45	4 27	7 45	8 35	10 15
7	» 85	» 65	» 45	Eze.....	dép.	7 46	9 39	11 7	11 7	1 53	4 35	7 45	8 35	10 15
9	1 10	» 80	» 60	Beaulieu.....	dép.	7 54	9 47	11 14	11 14	2 »	4 42	7 45	8 35	10 15
11	1 35	» 95	» 75	Villefranche-s-Mer	dép.	8 »	9 54	11 20	11 20	2 8	4 51	7 45	8 35	10 15
					arr.	8 11	10 4	11 31	12 18	2 19	5 2	7 45	8 35	10 15
16	1 95	1 45	1 10	Nice.....	dép.	8 39	10 16	12 55	12 40	2 44	5 17	7 45	8 35	10 15
					arr.	9 30	11 12	1 51	1 18	3 31	2 46	7 45	8 35	10 15
47	5 75	4 30	3 15	Cannes.....	dép.	9 30	11 12	1 51	1 18	3 31	2 46	7 45	8 35	10 15
					arr.	2 3	4 16	5 45	7 16	8 1	8 8	7 45	8 35	10 15
173	21 30	16 »	11 70	Toulon.....	dép.	4 16	5 45	7 16	8 1	8 8	7 45	8 35	10 15	11 07
					arr.	8	10	12	14	16	18	20	22	24
240	29 55	22 15	16 50	Marseille.....	dép.	8 rapide 1	10 rapide 1	46 direct 1 2 3	24 omnib. 1. 2. 3.	4 rapide 1	32 omnib. 1. 2. 3.	14 expres 1. 2. 3.	2 rapide 1	12 expres 1
					arr.	4 47	6 25	9 47	6 »	10 45	11 »	2 5	8 20	11 29
1103	135 70	101 80	74 65	Paris.....	dép.	7 50	10 5	10 37	11 35	4 55	3 27	11 50	11 34	5 44
					arr.	5 55	10 10	11 21	11 21	11 21	11 21	11 21	11 21	11 21

L'heure de Rome avance de 47 minutes sur celle de Paris.  
 Le train rapide 10 ne prend que les voyageurs ayant à effectuer, sur le réseau P.-L.-M., un parcours d'au moins 600 kilomètres. Il prend jusqu'au 15 mars seulement, dans les gares de Vintimille à Toulon, des voyageurs de 1<sup>o</sup> classe pour toutes les gares qu'il dessert entre Vintimille et Marseille.